



Frontière apport industrie / travail dissimulé

Par **cha_seb**, le **01/07/2014** à **13:46**

Bonjour,

J'ai dans l'idée de monter un site d'e-commerce avec des collabateurs.

La forme SAS nous attire, surtout pour l'aspect apport en industrie. On pourrait commencer à travailler sans avoir à se verser de salaire.

Le problème : j'ai vu qu'il y a un risque de considérer cela pour du travail dissimulé.

Ma question est simple, peux-tu monter une SAS avec plusieurs associés amenant des apports en industrie comme suit :

- un associé gère la création et maintenance du site.
- un autre gère les expéditions/stockages et approvisionnements ?
- un autre gère la partie commerciale ?

Y'a t'il risque que cela soit considéré comme du travail dissimulé ?

Merci d'avance pour vos réponses.